

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU RHÔNE

LYON, LE 2 1 AOUT 2008

NOS RÉF. MJ – Dossier 2008-170

CONTACT Lt-Col R. HERAUD

TÉLÉPHONE 04 72 84 37 24

TÉLÉCOPIE 04 72 84 37 07

COURRIEL rheraud@sdis69.fr

Mobilisation de moyens sapeurs-pompiers

Monsieur le secrétaire général Syndicat SUD des sapeurs-pompiers professionnels et des personnels administratifs techniques et sociaux du SDIS du Rhône 19 avenue Debourg 69007 LYON

Monsieur le secrétaire,

En réponse à votre courrier du 10 juillet 2008, concernant la mobilisation des moyens sapeurs-pompiers, je peux vous apporter les éléments suivants :

L'ordre d'opération 2008-152 du 13 juin 2008 précisait très clairement les buts de cette mobilisation de moyens le 30 juin.

Ce film demandé par la collectivité locale sur laquelle se situe le tunnel est destiné au grand public.

Sur les lieux, en présence du capitaine ARBEZ, un représentant de la société chargé du filmage, a expliqué aux sapeurs-pompiers comment seraient utilisées les images et le « droit à l'image » des participants. Tous les sapeurs-pompiers ont ensuite signé un document individuel.

Concernant le temps d'immobilisation des moyens du SDIS, il sera à l'avenir, limité aux strictes nécessités du tournage et précisé formellement avec les organisateurs.

Je vous prie d'agréer, monsieur le secrétaire général, l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour le directeur départemental Colonel Bertrand KAISER Directeur départemental adjoint

GROUPEMENT COMMUNICATION, COURRIER ET AFFAIRES RESERVEES